



### COTISATIONS SYNDICALES POUR L'ANNÉE 2023

**À noter : Vous pourrez déduire 66% de vos cotisations sur votre déclaration d'impôts.**

Exemple pour un P.E au 5<sup>ème</sup> échelon, déduction faite, la cotisation coûte 5€ par mois sur 10 mois.

Échelons	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
Instituteurs							126	133	139	148	162
<i>Coût réel après crédit d'impôt (66 %)</i>							42	44	46	49	54
Professeurs des écoles classe normale	119	135	136	140	144	148	157	168	179	192	206
<i>Coût réel après crédit d'impôt (66 %)</i>	39	45	45	46	48	49	52	56	59	64	68
Professeurs des écoles hors classe	177	189	202	218	233	246					
<i>Coût réel après crédit d'impôt (66 %)</i>	59	63	67	72	77	82					
Professeurs des écoles classe exceptionnelle	215	228	240	257	276	287	301				
<i>Coût réel après crédit d'impôt (66 %)</i>	71	76	80	85	92	95	100				
AESH ( 64% )	35 €		Retraité : 83 € Dispo : 30€ (11€) Congé parental :36€ (13 €) <b>Temps partiel : cotisation égale au pourcentage de temps partiel</b>								

#### Avec votre adhésion, vous recevrez

► Votre carte incluant **une assistance juridique dans le cadre de vos fonctions**, ainsi qu'une adhésion à l'AFOC (association de consommateurs). Une économie non négligeable.

► **Une lettre aux syndiqués** régulière et **des mails spécifiques et plus précis** vous informant de l'activité de votre syndicat.

► **Un récapitulatif des prestations sociales**

#### Supplément de cotisation

Enseignant spécialisé / CPC / PEMF	+ 8 €
Chargé d'école	+ 3 €
Directeur 2-4 cl.	+ 7 €
Directeur 5-9 cl.	+ 12 €
Directeur 10 cl. et +	+ 15 €

#### J'adhère au SNUDI-FO 56

NOM : ..... Prénom : .....  
Fonction : ..... Échelon : .....  
Grade : classe normale - hors classe - classe exceptionnelle Quotité travaillée : .....  
Montant de la cotisation annuelle : .....  
Établissement d'exercice : .....  
Adresse personnelle : .....  
Portable : ..... E-mail : .....

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le snudifo56. Elles sont conservées pendant la durée de votre adhésion plus une période de 3 ans et sont destinées à la direction de la communication de FO conformément à la loi «informatique et libertés», vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire modifier en nous contactant à [snudifo56@orange.fr](mailto:snudifo56@orange.fr).

Date ..... Signature :

Pour les nouveaux syndiqués, le calcul de votre cotisation se fait au prorata du nombre de mois jusqu'à décembre.

- Vous pouvez régler par virement(s) sur le compte du Snudi FO 56 : FR76 1558 9569 2403 3965 1604 308
- Vous pouvez régler par chèque(s) à l'ordre du : SNUDI FO 56

À retourner par mail à [snudifo56@orange.fr](mailto:snudifo56@orange.fr)  
par courrier à SNUDI-FO56, 21 rue des tribunaux, 56000 Vannes  
ou à remettre à votre correspondant SNUDI-FO de secteur.